



Mes Chers Confrères,

Je fais partie des (trop) rares candidates sur la circonscription nationale du collège ordinal qui n'ont pas été préalablement cooptées par la Conférence des Bâtonniers - Et pour cause : je n'ai jamais été bâtonnier.

Sans remettre en cause l'utilité de cette institution et de sa présence au sein du Conseil National des Barreaux, j'estime que les membres actifs des conseils de l'Ordre qui tous les jours œuvrent au service des avocats, ont droit, eux aussi, à des représentants issus de leurs rangs et qui ne font partie d'aucune liste.

Mes expériences professionnelle, syndicale et ordinale me permettent en outre me semble-t-il, de briguer ce mandat et si je suis élue, de pouvoir me rendre utile à notre Profession.

Âgée de 47 ans, j'exerce en effet depuis 1994 en société dans un cabinet généraliste à Nîmes. Persuadée que l'individualisme n'offre qu'une vision du monde étriquée et à court terme, j'ai toujours voulu m'investir dans l'action collective. C'est ainsi que, comme beaucoup d'entre vous, je me suis d'abord tournée vers le syndicalisme pour me consacrer ensuite à des fonctions ordinales.

La présidence de la FNUJA, mon statut de déléguée à la CNBF, mes mandats d'administrateur de la CARPA puis au Conseil de l'Ordre où je siège actuellement, ajoutés à mon expérience professionnelle, m'ont permis d'acquérir une bonne connaissance tout à la fois de nos institutions auxquelles je suis profondément attachée, et des énormes enjeux actuels et à venir de notre Profession.

Ce parcours particulier m'a également fait comprendre que toutes les composantes de la Profession au sein du Conseil National des Barreaux - ordinales, syndicales, géographiques, structurelles et sociales – sont autant de richesses qui s'ajoutent. Elles doivent œuvrer ensemble de manière constructive pour le nécessaire succès de notre institution représentative nationale.

Je n'oublie pas, enfin, que je viens d'un barreau qui compte 360 avocats. En ces périodes de grands bouleversements annoncés (comme la réforme de la carte judiciaire) il a, comme tant d'autres, des problématiques particulières parfois bien éloignées de celles de nos très grands barreaux.

Pareillement aux attentes et ambitions de notre Profession qui requièrent l'union de tous et pour lesquelles je me battrai toujours, c'est aussi la voix des petits et moyens barreaux comme le mien que je veux faire entendre au sein du Conseil National des Barreaux.

Confraternellement,

Camille MAURY